



(1) Déclaration environnementale (avant l'octroi du label Clé Verte)

En tant que propriétaires et membre du personnel du Domaine Saint Roch à Couvin nous nous engageons à garantir une gestion responsable d'un point de vue environnemental et social, ainsi qu'à limiter l'impact de nos activités sur l'environnement. Le respect de l'environnement et notre responsabilité sociétale sont des composantes essentielles des missions de notre entreprise. Tous les membres de notre personnel assument leurs fonctions en accord avec les procédures et la politique environnementale et sociale en vigueur au sein de notre établissement.

Le Domaine Saint Roch respecte la législation environnementale et sociale, ainsi que les prescriptions qui sont d'application *en Région wallonne*, mais nous voulons aller plus loin. Nous contrôlons la consommation d'eau et d'énergie au sein de notre établissement, afin d'améliorer continuellement nos infrastructures/équipements et d'assurer une gestion plus économe sur base de ces données. Nous nous engageons à réduire notre production de déchets et à limiter notre impact sur l'air, l'eau et le sol dans le cadre de notre politique environnementale, grâce à un système de gestion efficace. Nous formons notre personnel et sensibilisons nos *hôtes* afin qu'ils contribuent au respect de l'environnement.

Notre entreprise respecte le droit du travail et la législation sociale. Nous appliquons le principe d'égalité des chances (notamment par rapport aux femmes et aux minorités locales), y compris pour l'accès à des postes de direction.

Notre entreprise respecte la législation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, les droits des riverains et des communautés locales, le patrimoine naturel et culturel local, la santé et la qualité de vie des riverains, ainsi que l'accès aux ressources pour les locaux. Nous ne mettons pas en vente, n'exhibons pas et ne participons pas au commerce d'espèces menacées ou protégées et d'objets historiques ou archéologiques, sauf si c'est autorisé par la loi.

Notre établissement assure à ses *hôtes* d'être accueilli sans aucune forme de discrimination liée au handicap, au statut social, à la nationalité, à la religion ou à l'orientation sexuelle.

Le Domaine Saint Roch s'engage à informer son personnel et ses *hôtes* et à les impliquer pour qu'ils contribuent à la mise en œuvre de sa politique environnementale et sociale.

Pour traduire en actions concrètes cette politique, de façon globale et cohérente, *le Domaine Saint Roch* a décidé de se conformer aux exigences et aux critères établis dans le cadre de l'éco-label Clé Verte / Green Key.

Alexis Nolet

Couvin, le 06/12/2019



Green Key